

# CHEQUES-SPORT



**SAISON SPORTIVE**  
**2019-2020**



# CONDITIONS POUR BENEFCIER DE CHEQUES-SPORT

La saison sportive de référence débute le 1<sup>er</sup> août 2019 et se clôture le 31 juillet 2020

## 1 DOMICILE

Le jeune est domicilié à Liège (Ville de Liège).

## 2 ÂGE

Il est né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et le 31 décembre 2014 OU, s'il est étudiant de plein exercice, entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2000.

## 3 CPAS

Le demandeur ne reçoit aucune aide du CPAS. Si le ménage bénéficie d'une aide du CPAS, il peut s'adresser à l'ASBL Coup d'Envoi au 04 344 60 43 qui intervient de la même manière en faveur de la pratique sportive des bénéficiaires du CPAS.

## 4 REVENUS DE REFERENCE

Le revenu **imposable globalement du ménage** ne peut dépasser :

- étudiant isolé : revenu annuel maximal → 12.000 euros
- ménage composé de 2 personnes : revenu annuel maximal → 20.000 euros
- de 3 personnes : revenu annuel maximal → 26.000 euros

Par personne supplémentaire au sein du ménage, ajouter la somme de 6.000 euros.

## 5 CLUB

Le club sportif auquel est affilié le jeune doit :

- être actif dans l'arrondissement administratif de Liège
- accepter l'intervention financière sous la forme de chèques-sport.

## MODALITES

1 Compléter un **formulaire par enfant**.

2 Fournir une **composition de ménage** datée de maximum 3 mois (**une seule composition par famille suffit**).

3 Fournir une **copie de l'avertissement-extrait de rôle 2018 (revenus de l'année 2017) de tous les membres du ménage nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000** ⚠ Veillez à photocopier toutes les pages recto verso !  
OU si étudiant de plein exercice, une attestation de fréquentation scolaire de l'année en cours peut remplacer la copie de l'avertissement-extrait de rôle.

4 Fournir une **attestation de fréquentation scolaire** de l'année en cours lorsque la demande est introduite **par un étudiant de plein exercice** né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1998 et le 31 décembre 2000.

## SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Le demandeur recevra un **E-MAIL** ou une réponse écrite lui confirmant la bonne réception de sa demande ainsi que la suite qui pourra lui être donnée. Nous vous remercions de nous **fournir une adresse e-mail valide afin de pouvoir traiter votre dossier plus rapidement**.

En cas de décision favorable, Liège Sport adressera **LES CHÈQUES-SPORT AU CLUB SPORTIF**.

### LIMITE DE L'INTERVENTION

Le montant de l'intervention est limité à **50 % de la cotisation annuelle et à 80 euros par bénéficiaire et par saison sportive**.

L'action se déroulant dans le cadre d'une enveloppe financière définie, elle sera clôturée dès l'épuisement des chèques-sport, sans possibilité de recours.

**Des renseignements plus complets sont disponibles sur notre site : [www.liegesport.be](http://www.liegesport.be).**

Date de réception	Montant octroyé	Numéro de dossier	Accusé de réception
-------------------	-----------------	-------------------	---------------------

# FORMULAIRE CHEQUES-SPORT

## Saison sportive : 1er AOÛT 2019 au 31 JUILLET 2020

Compléter tous les champs **EN LETTRES MAJUSCULES** ET **COCHER LES CASES**

### LE JEUNE BÉNÉFICIAIRE

NOM : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Club fréquenté : .....

Sport pratiqué : .....

Montant total réclamé à votre enfant par le club pour la période du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 juillet 2020 : .....

Coordonnées complètes du club sportif, acceptant les chèques-sport :

.....  
 .....

NOM, téléphone et mail d'un responsable du club :

.....  
 .....

### LE REPRÉSENTANT LÉGAL

Père     Mère     Tuteur

NOM : ..... Prénom : .....

Coordonnées complètes : .....

Téléphone : .....

E-mail (**EN LETTRES MAJUSCULES**) : .....@.....

**⚠** *Merci de veiller à ce que votre adresse mail soit lisible !*

**IMPORTANT** : Le ménage bénéficie-t-il d'une aide du CPAS :  OUI     NON

Je déclare par la présente introduire une demande de chèques-sport en faveur de mon enfant en connaissance du règlement. Liège Sport respecte la législation en vigueur concernant la protection des données qui sont traitées de manière confidentielle, exclusivement dans le but de traiter les dossiers chèques-sport et d'adresser aux personnes concernées des informations d'intérêt public en matière de pratique sportive.

Daté et signé ICI

**RENOYER LE FORMULAIRE + LA COMPOSITION DE MÉNAGE + LA COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT DE RÔLE SOIT**  
 → par la poste à Liège Sport, Rue des Mineurs, 17 à 4000 Liège (pas d'envois recommandés)  
 → par mail à [cheques.sport@liege.be](mailto:cheques.sport@liege.be) (scan ou photo de bonne qualité)  
 → via la Mairie de quartier la plus proche (dans une enveloppe fermée avec la mention « Chèques-sport – Liège Sport »)

## **ASBL LIÈGE SPORT**

ru des Mineurs, 17 à 4000 Liège

Tél : 04 223 16 34

E-mail : [cheques.sport@liege.be](mailto:cheques.sport@liege.be)

N° Ent : 413 193 373

[www.liegesport.be](http://www.liegesport.be)

[www.facebook.com/Liegesport](https://www.facebook.com/Liegesport)

